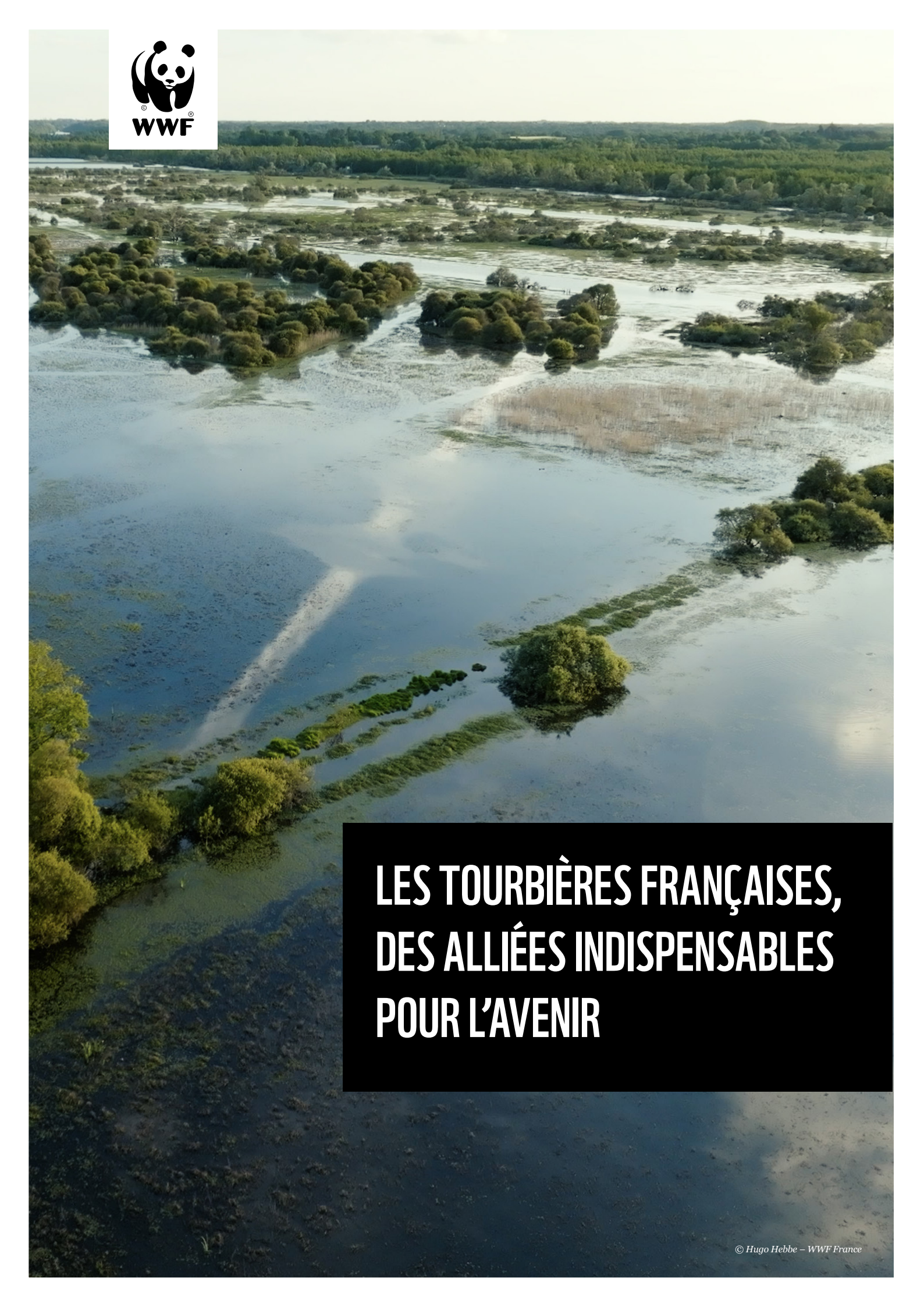


An aerial photograph of a vast, flat landscape of peatlands (tourbières) in France. The terrain is a mosaic of dark, saturated peat soil, patches of green vegetation, and numerous small, rounded mounds of trees and shrubs. A long, straight, light-colored path or drainage ditch cuts through the landscape from the bottom left towards the center. The background shows a dense line of green trees under a pale sky.

LES TOURBIÈRES FRANÇAISES, DES ALLIÉES INDISPENSABLES POUR L'AVENIR

EDITO



Véronique Andrieux,
Directrice générale
du WWF France

L'histoire de cet atlas commence il y a plus de soixante-quinze ans.

Lorsqu'est publié le premier Atlas des tourbières en 1949, la France sort à peine de la guerre. Le pays a connu de graves pénuries énergétiques durant cet affrontement et a cherché à identifier les ressources disponibles sur son territoire. Les tourbières ont alors attiré l'attention pour une raison bien différente de celle qui nous mobilise aujourd'hui : la tourbe qui les compose, jugée peu intéressante en période de prospérité, est devenue essentielle pour les Français, comme combustible à usage énergétique.

Pour localiser cette ressource, l'administration française engage un vaste travail d'inventaire qui aboutit à la première cartographie nationale des tourbières. Plus de 63 000 hectares sont ainsi recensés.

À l'époque, l'enjeu est de mieux connaître ces milieux pour pouvoir en exploiter la ressource.

Aujourd'hui, une préoccupation diamétralement opposée nous guide. La France est impliquée dans une nouvelle lutte, qui menace l'humanité entière : la lutte contre le changement climatique et pour l'adaptation. Et face à ce défi, la tourbière qui apparaissait hier comme une ressource à extraire, devient aujourd'hui une ressource à sauver, à préserver, à restaurer.

Car les tourbières comptent parmi les écosystèmes les plus précieux pour l'avenir. Elles stockent durablement du carbone, contribuent à la régulation de l'eau, limitent certains risques naturels comme les inondations et abritent une biodiversité remarquable.

Les connaître redevient une priorité, au moment où, plus de soixante-dix ans après la publication du premier atlas, les connaissances sur les tourbières françaises ont considérablement progressé. Une thèse soutenue en 2025 à l'Université Marie et Louis Pasteur a permis de rassembler, harmoniser et consolider l'ensemble des données acquises au fil des décennies, offrant une vision renouvelée de ces écosystèmes à l'échelle nationale.

Avec le soutien de l'entreprise Bel, le WWF France a souhaité mettre ce savoir à la disposition du plus grand nombre à travers ce nouvel Atlas des tourbières. Celui-ci révèle plus de 150 000 hectares de tourbières sur le territoire français et rappelle leur rôle indispensable pour le climat, l'eau, la biodiversité et la résilience des territoires.

Entre l'atlas de 1949 et celui de 2026, ce ne sont pas seulement nos connaissances qui ont progressé. C'est aussi notre regard sur la nature qui a changé. Hier, nous cartographions les tourbières pour les exploiter. Aujourd'hui, nous les étudions pour mieux les préserver.

WWF
Le WWF est une organisation indépendante de conservation de la nature. Elle compte plus de 38 millions de sympathisants et un réseau actif dans plus de 100 pays grâce à ses dirigeants locaux. Sa mission est de mettre fin à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et de construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables, et en encourageant la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses plus de 135 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Isabelle Autissier est présidente d'honneur du WWF France et Véronique Andrieux en est la directrice générale.
Pour découvrir nos projets, rendez-vous sur : **wwf.fr**

Ensemble, nous sommes la solution.

Co-auteurs : Raphaël Vendé (WWF France), Léo Tyburce (WWF France), Jean Rousselot (WWF France)
Coordination : Raphaël Vendé (WWF France), Jean Rousselot (WWF France)
Conception graphique : Hélène Bouju
Ce document a été réalisé avec le soutien et la validation de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels / Pôle-relais tourbières, Ramsar France et l'Université Marie et Louis Pasteur.

Avec le soutien et la validation de :

**UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR**

**Conservatoires
d'espaces
naturels**

**Pôle-relais
TOURBIÈRES**

Ramsar ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE
pour les zones humides



RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
LES TOURBIÈRES, DES MILIEUX POUR LE VIVANT ET NOS SOCIÉTÉS	8
Des stocks de carbone considérables	8
Alliées des cycles de l’eau et leviers d’adaptation	9
Une biodiversité exceptionnelle	9
Des encyclopédies naturelles	11
LES TOURBIÈRES EN FRANCE	12
Des écosystèmes fragiles et dégradés	13
RESTAURER LES TOURBIÈRES DÉGRADÉES	18
Acteurs de la restauration en France	19
Des entreprises engagées pour les tourbières	19
Des projets de restauration inspirants : l’exemple du marais de Chautagne	21
La restauration des tourbières : essor de nouvelles activités économiques	22
NOS 10 RECOMMANDATIONS POUR LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS : COMMENT AGIR POUR MASSIFIER LA RESTAURATION DES TOURBIÈRES EN FRANCE ?	24

12 000
ANS
c'est l'âge de certaines
tourbières françaises,
véritables témoins
de notre patrimoine
naturel et historique.

Discrètes et souvent mal connues, les tourbières comptent parmi les écosystèmes les plus précieux de notre patrimoine naturel et historique –certaines tourbières françaises étant âgées de près de 12 000 ans. Les tourbières sont formées par l'accumulation lente de végétaux dans des milieux saturés en eau. Dans ces conditions, l'absence d'oxygène ne permet pas la décomposition totale de la matière organique. Ainsi, les tourbières constituent de véritables réservoirs de carbone, d'eau douce et de biodiversité.

Elles ne couvrent que 0,3 % du territoire métropolitain, mais stockent l'équivalent de **690 millions de tonnes de CO₂eq (2 années d'émissions de carbone de la France) et 1,5 milliard de m³ d'eau douce (l'équivalent de 600 000 piscines olympiques).**

Longtemps mal connues, les tourbières françaises n'avaient pas fait l'objet d'un inventaire national depuis 1949, malgré une mise à jour partielle en 2012. **Le premier Atlas des tourbières françaises** s'appuie sur le nouvel inventaire national conduit par l'Université Marie et Louis Pasteur de 2025, avec l'appui scientifique de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et le soutien du WWF France. Cette référence scientifique actualise pour la première fois depuis plusieurs décennies l'état des connaissances sur les tourbières françaises et constitue un outil essentiel pour orienter leur protection et leur restauration.

Mais malgré leur importance, les tourbières sont parmi les milieux naturels les plus menacés. On estime qu'entre 40 % et 70 % des tourbières françaises sont dégradées, notamment par le drainage agricole, la sylviculture, l'urbanisation. Ainsi, plus de 1 million de tonnes de CO₂ sont émises chaque année par les tourbières drainées en France.

Face à cette situation, **la restauration des tourbières est une solution gagnante**, car elle permet d'accroître la résilience des territoires face au changement climatique en agissant sur de nombreux leviers : réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation des inondations ou des effets des sécheresses, amélioration de la qualité et la disponibilité de l'eau, renforcement de la biodiversité...

Les exemples se multiplient en France, initiés par les acteurs de terrain, mais aussi soutenus par les acteurs publics et privés, permettant de redonner, pleinement ou partiellement, à ces milieux leurs nombreuses fonctionnalités. Par là-même, de nouvelles économies durables peuvent se développer autour de productions innovantes en devenir (roseaux, massettes, sphagnes). Elles peuvent être valorisées pour produire des matériaux de construction et d'isolation, des emballages et papiers, des substituts à la tourbe horticole, des litières animales ou de la bioénergie...

Pour passer à l'action en France, nous formulons 10 recommandations pour protéger et restaurer durablement les tourbières parmi lesquelles :

- Rehausser l'ambition « Tourbières » du futur Plan national de restauration de la nature
- Accompagner les agriculteurs dans la préservation des tourbières
- Déployer massivement les moyens de protection foncière dédiés à leur préservation
- Renforcer les dispositifs financiers innovants (label bas carbone, crédits biodiversité...) dédiés à leur restauration
- Engager une stratégie de sortie progressive de la tourbe dans les terreaux horticoles
- Améliorer la connaissance sur les tourbières
- Encourager les entreprises à évaluer leurs impacts sur les tourbières

Protéger et restaurer les tourbières, c'est agir concrètement pour le climat, l'eau, la biodiversité et l'avenir de nos territoires.



**PROTÉGER ET RESTAURER LES TOURBIÈRES,
C'EST AGIR CONCRÈTEMENT POUR LE CLIMAT,
L'EAU, LA BIODIVERSITÉ ET L'AVENIR
DE NOS TERRITOIRES.**

QU'EST-CE QU'UNE TOURBIÈRE ?

Une tourbière est une zone humide¹ particulière dont le sol est constitué de tourbe, soit de la matière organique végétale très peu décomposée.

Pour que cette tourbe se forme, il doit y avoir suffisamment d'eau pour saturer le sol, cela conduit à une absence d'oxygène. Celle-ci ralentit puis arrête la décomposition de la matière organique.

La végétation produite ainsi dans l'écosystème tourbeux ne se décompose pas totalement et s'accumule au fil des années (entre 0,5 et 1,5 mm par an), des siècles et des millénaires.

Aujourd'hui, les plus anciennes tourbières connues en France ont commencé à accumuler de la tourbe il y a environ 12 000 ans.²

1. Définition selon le code de l'Environnement : On entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.
2. Arnaud Tourman. Fonctionnement, dynamique et intérêt paléoenvironnemental des tourbières du plateau volcanique du Devès (Velay, Massif Central français). Géologie appliquée. Université Jean Monnet – Saint Etienne, 2007.

LES TOURBIÈRES, DES MILIEUX POUR LE VIVANT ET NOS SOCIÉTÉS

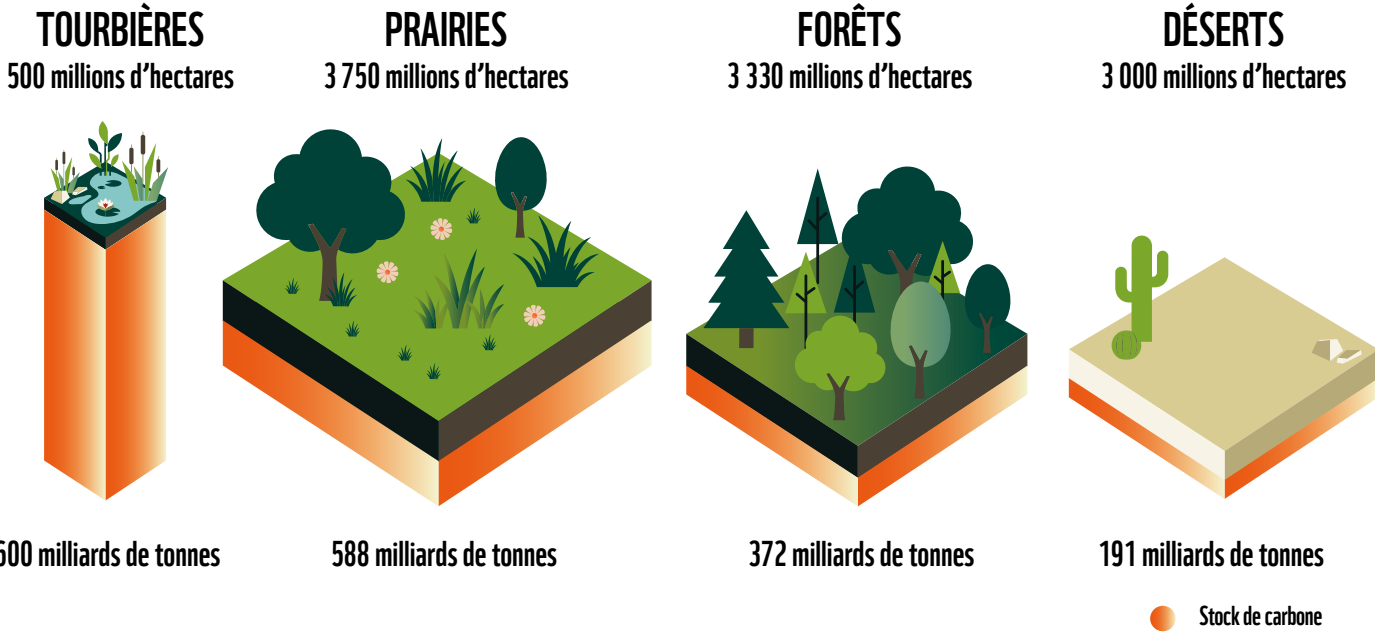
690 MILLIONS
de tonnes de CO2 sont stockées dans les tourbières en France

DES STOCKS DE CARBONE CONSIDÉRABLES

Par leur fonctionnement singulier, les tourbières sont les écosystèmes les plus performants de la planète pour le stockage de carbone à long terme³ dans les sols. Ainsi, à l'échelle de la planète entière, les tourbières stockent deux fois plus de carbone que toutes les forêts⁴ pour une surface 6 fois moindre. En France et dans l'état actuel des connaissances, on estime qu'elles disposent d'un potentiel émissif de 690 millions de tonnes équivalent CO2 si l'intégralité des tourbières venaient à disparaître⁵, soit l'équivalent de près de 2 années d'émissions directes de la France. De plus, environ 1,2 Mt CO2 eq. sont émises chaque année par 58% des tourbières françaises faisant l'objet d'un usage agricole ou forestier inadapté⁶. La valeur économique de leur fonction de puits de carbone est la plus élevée de tous les écosystèmes de France métropolitaine, estimée à plus de 150 000 € par hectare⁷, représentant donc une valeur totale de 23 Mds € à l'échelle nationale. Ce calcul se base sur l'évaluation monétaire des services (ex : épuration de l'eau, stockage du carbone, stockage d'eau...) qui sont rendus par les tourbières à la société.

Chaque année, + de 1 million de tonnes de CO2 libérés par les tourbières françaises, drainées pour les activités agricoles et sylvicoles

C'EST BIEN PLUS QU'UNE QUESTION DE SURFACE
Superficie et carbone stocké dans le monde, par écosystème



Superficie et carbone stocké dans différents écosystèmes du monde.
Données issues de Peatland Atlas (2023)

3. Parish et al., 2008. Assessment on peatlands, biodiversity and climate change. Global Environment Centre, Kuala Lumpur and Wetlands International Wageningen
4. United Nations, Les tourbières stockent deux fois plus de carbone que toutes les forêts du monde, 01 février 2019
5. Lise Pinault, communication personnelle, 2025
6. Lise Pinault. Contribution des tourbières françaises à l'objectif national de neutralité carbone d'ici à 2050. Sciences agricoles. Université Marie et Louis Pasteur, 2025.
7. EFESE, 2019. La séquestration de carbone par les écosystèmes en France.

ALLIÉES DES CYCLES DE L'EAU ET LEVIERS D'ADAPTATION

Sans eau, les tourbières ne pourraient pas exister. Ce lien vital est réciproque, en effet ces écosystèmes jouent les mêmes rôles que les zones humides en général comme l'épuration de l'eau⁸, la prévention des inondations⁹ ou la résilience aux sécheresses. L'ensemble de ces services ne sont pas homogènes et valables pour toutes les tourbières à tous les endroits, chaque tourbière joue un rôle spécifique dans son environnement. L'efficacité de ces services écosystémiques hydrologiques est le résultat des contributions de chaque site. C'est bien l'ensemble des tourbières d'un secteur donné qui permet de bénéficier de ces services. Idéalement, la restauration de toutes les tourbières dégradées, même de faible taille, est importante pour améliorer ces services écosystémiques



UN VOLUME DE 1,5 MILLIARDS DE MÈTRES CUBES
D'EAU FRAÎCHE ET SOUVENT DE QUALITÉ
EST STOCKÉE PARTOUT AU SEIN DES
TOURBIÈRES DU TERRITOIRE

UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE

Les tourbières ont été identifiées par la Convention de Ramsar comme étant le type de zone humide le plus important en tant que support de biodiversité¹⁰. Elles participent activement à la préservation des espèces animales et végétales d'eau douce qui sont aujourd'hui les plus menacées d'extinction de la planète¹¹. Elles jouent également un rôle particulier dans le maintien de la biodiversité sur le plan génétique¹².

40% des espèces de la planète dépendent des zones humides¹³



Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), une plante carnivore de tourbières présente en France et protégée à l'échelle nationale

8. Bernard G., 2016. Panorama des services écosystémiques des tourbières en France. Quels enjeux pour la préservation et la restauration de ces milieux naturels ? Pôle-relais Tourbières – Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 47p.
9. Exemple au Royaume Uni, 2024, University of Manchester, <https://www.manchester.ac.uk/about/news/restoring-eroded-peatlands-reduces-flood-risk-for-communities-downstream/>
10. Bonn et al., 2016. Peatland restoration and ecosystem services: science, policy, and practice. Ecological reviews. Cambridge University Press, Cambridge, 493 p.
11. Rapport Planète Vivante, 2024, WWF
12. Parish et al., 2008. Assessment on peatlands, biodiversity and climate change. Global Environment Centre, Kuala Lumpur and Wetlands International Wageningen
13. Convention de Ramsar sur les zones humides. (2018). Perspectives mondiales des zones humides : état des zones humides à l'échelle mondiale et des services qu'elles fournissent à l'humanité.



**40% DES ESPÈCES DE LA PLANÈTE
DÉPENDENT DES ZONES HUMIDES**

DES ENCYCLOPÉDIES NATURELLES

Les tourbières, de par leurs conditions de formations uniques, peuvent conserver pendant des milliers d'années des archives naturelles dont l'analyse renseigne sur l'évolution du climat et l'utilisation des terres. En effet, en l'absence de dégradation de la matière organique, les pollens et restes de végétaux sont préservés dans la tourbe et peuvent donc être identifiées, fournissant des informations essentielles sur l'environnement passé. Dans l'ouest de la France, l'analyse des pollens présents dans une dizaine de tourbières a notamment permis de retracer l'évolution des paysages depuis plus de 10 000 ans en lien avec l'arrivée des humains et la mise en place de leurs activités agricoles¹⁴.

Également, de nombreux mythes et légendes concernent les tourbières, souvent vues comme des lieux « maléfiques » ou bien ayant pu servir à divers rites sacrificiels. Les feux follets, qui s'expliquent par une combustion spontanée due à l'émanation de gaz dans les tourbières comme le méthane, ont pu contribuer à l'origine de ces histoires mystiques comme celle des « Portes de l'enfer » du marais du Yeun Elez au cœur des Monts d'Arrée en Bretagne.



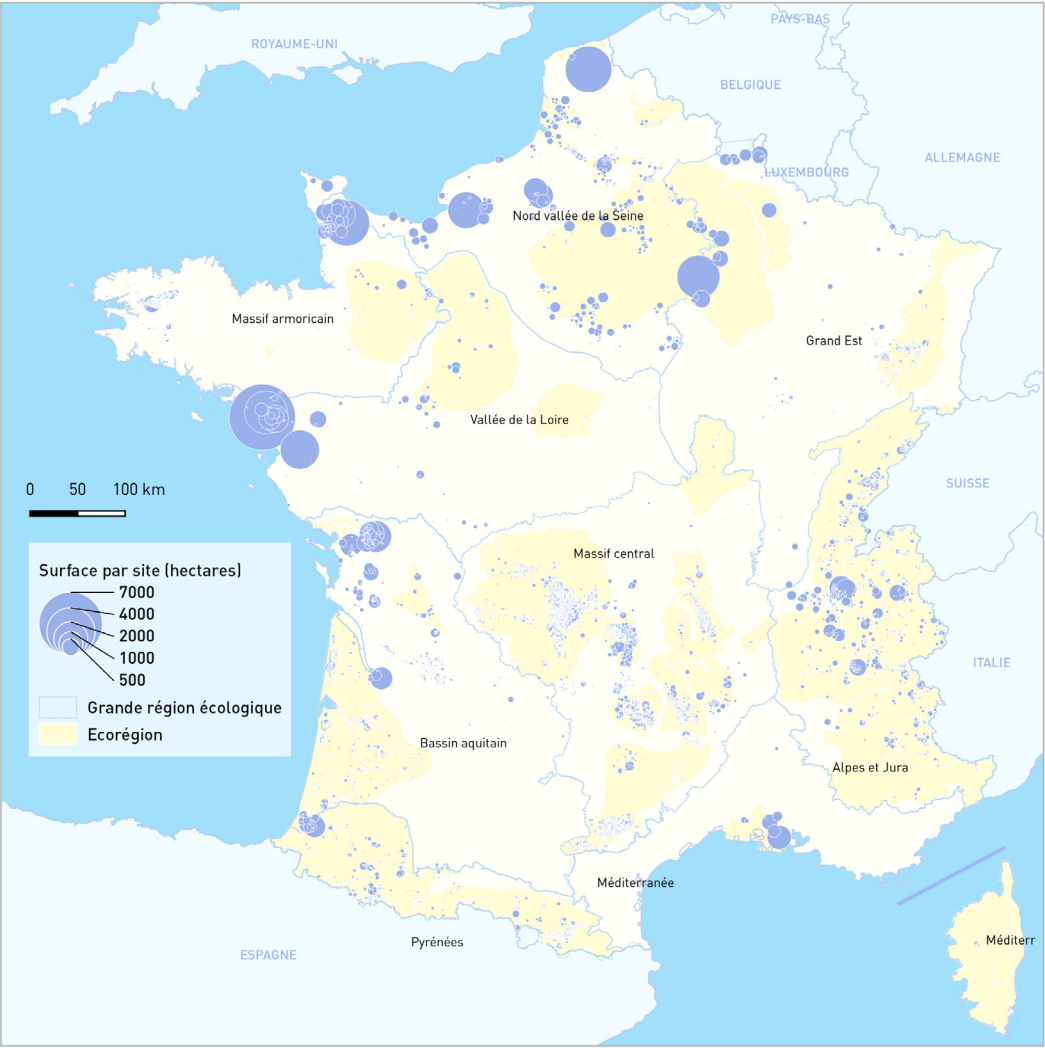
© National Geographic

L'Homme de Tollund, un cadavre naturellement momifié d'un homme mort entre 405 et 384 av. J.-C., découvert en 1950 dans la tourbière de Tollund au Danemark

LES TOURBIÈRES EN FRANCE

155 686
hectares de tourbières
recensées en France
métropolitaine

Les tourbières sont présentes sur l’ensemble de l’Hexagone et Outre-mer et, en l’état des connaissances, couvrent au total une superficie de 155 686 hectares (hors Outre-mer), soit 0,3 % du territoire métropolitain¹⁵. Si les tourbières occupent une superficie relativement modeste en France au regard de certains pays voisins (environ 10% au Royaume-Uni et 5% en Allemagne), cette rareté souligne d’autant plus l’importance de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel. Elles se situent aussi bien en montagne qu’en plaine et les plus grandes tourbières françaises, en surface et en volume de tourbe, sont sur la façade Atlantique. Cette distribution sur le littoral s’explique notamment par un relief plat, permettant à ces territoires d’accumuler l’eau et de créer ainsi les plus grandes tourbières de France.



Répartition et surface des tourbières en France (Pinault, 2025) – extrait de l’Atlas des tourbières de France

ATLAS DES TOURBIÈRES DE FRANCE

Un ouvrage présentant la diversité des tourbières françaises et leurs enjeux a été publié en Octobre 2026. Financé par le WWF France et fruit du travail de plus de 150 collaborateurs, ce livre s’adresse aux curieux et passionnés de tourbières pour découvrir les richesses de ces milieux humides exceptionnels.

Région hors Outre-mer	Nb. de tourbières	Surface en ha des tourbières
Auvergne-Rhône-Alpes	2588	24 663,41
Bourgogne-Franche-Comté	955	7 290,55
Bretagne	2496	4 916,01
Centre-Val de Loire	69	1 140,73
Grand Est	581	10 300,95
Hauts-de-France	305	11 554,57
Île-de-France	77	1 671,82
Normandie	173	21 304,20
Nouvelle-Aquitaine	7150	32 256,09
Occitanie	4918	14 534,07
Pays de la Loire	467	21 248,07
Provence-Alpes-Côte d’Azur	405	4 805,62
	20184	155 686,09

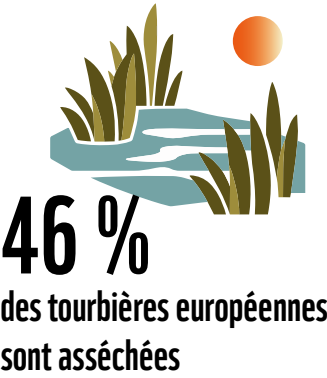
DES ÉCOSYSTÈMES FRAGILES ET DÉGRADÉS

Bien qu’essentielles à la régulation du climat, à la préservation de la ressource en eau et à la biodiversité, les tourbières ont été dégradées par l’activité humaine. Beaucoup d’entre-elles ont été drainées, c’est-à-dire asséchées en évacuant l’eau via des fossés par exemple, pour être exploitées en agriculture ou pour extraire la tourbe dans l’objectif de l’utiliser en tant que combustible ou composant de terreau. Aujourd’hui, 46% des tourbières européennes sont asséchées et, par conséquent, sont dans un mauvais état de conservation. En France, on estime qu’entre 40 et 70% des tourbières sont dégradées par des causes multiples : drainage, urbanisation, exploitation de tourbe *etc.* conduisant à une perte des services écosystémiques précédemment cités qu’elles rendent sur le carbone, l’eau, la biodiversité et la culture. La connaissance fine de l’état de dégradation des tourbières reste insuffisante à ce jour.

L’assèchement de la tourbière entraîne la décomposition de la tourbe jusqu’alors conservée avec pour conséquences de grandes quantités d’émissions de CO2. Ces émissions ne sont pas négligeables car, à l’échelle européenne, elles représentent 7% des émissions humaines (supérieur au trafic aérien).

Le relargage de CO2 s’accompagne d’un affaissement du niveau du sol, appelé subsidence. En effet, l’assèchement de la tourbière entraîne un tassement et une compaction du sol suivi d’une minéralisation de la tourbe sous forme de CO2. Les tourbières les plus drainées perdent entre 5 et 10 mm par an, augmentant par conséquent le risque d’inondation des terres, le risque d’intrusion d’eau salée en contexte côtier et le risque d’obtenir des terres incultivables lorsque toute la matière organique aura disparue.

D’autres risques peuvent être significativement augmentés à cause du drainage des tourbières comme le relargage de polluants stockés, la mobilisation de phosphore entraînant une eutrophisation en aval ou encore le risque d’incendie avec notamment la propagation de feux souterrains.



15. Donnée issue du croisement des données de la thèse de L. Pinault (2025) et des données de l’Atlas des Mines de 1949 uniquement pour les tourbières de plus d’1 mètre de profondeur de tourbe

16. United Nations Environment Programme (2024). Global Peatland Hotspot Atlas: The State of the World’s Peatlands in Maps. Visualizing global threats and opportunities for peatland conservation, restoration, and sustainable management.

17. Ikkala et al., 2021. Peatland subsidence enhances cultivated lowland flood risk. Soil and Tillage Research, Volume 212

PROTÉGER ET RESTAURER LES TOURBIÈRES, C'EST AGIR CONCRÈTEMENT POUR LE CLIMAT, L'EAU, LA BIODIVERSITÉ ET L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES.

Le cas des tourbières agricoles

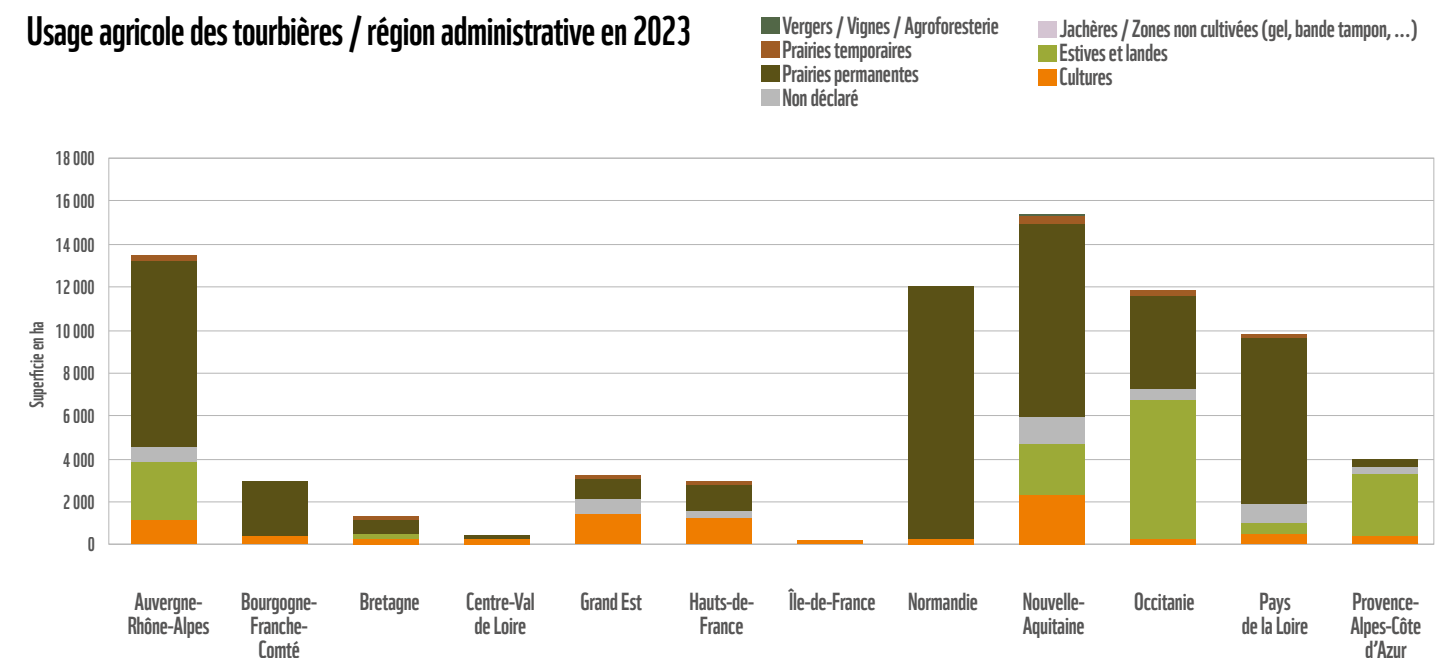
Les tourbières agricoles, c'est-à-dire situées sur d'actuelles exploitations agricoles et inscrites au Registre Parcellaire Graphique, concentrent les principaux enjeux d'état dégradé et d'émissions par le drainage. Le WWF France, assisté par le bureau d'études Aquascop, a cherché à identifier plus précisément leur périmètre pour ensuite hiérarchiser les degrés de menaces et dégradations pesant sur elles. Cet important travail d'analyses de bases de données et de cartographies a permis de croiser les enjeux de climat (émissions de CO₂, vulnérabilité à la sécheresse, risque littoral...), d'eau (protection des têtes de bassins versants, périmètres de captages...) et de biodiversité (zonages réglementaires, inventaires).

Afin d'assurer la robustesse scientifique de cette étude, un comité de pilotage¹⁸ composé d'experts et de spécialistes des tourbières, des bases de données et de l'économie a accompagné et validé les résultats.

Ainsi, les tourbières agricoles couvrent une superficie d'environ 77 000 hectares (<0,3% SAU¹⁹), soit 50% de la surface des tourbières de France métropolitaine. Au sein de ces surfaces, 80% sont exploitées en prairies permanentes, estives et landes et 10% en cultures, dont la moitié en maïs. Le reste des surfaces se répartit sur des zones de jachères, non cultivées (gel, bande tampon), ou d'agroforesterie. Les tourbières cultivées sont les plus impactées (fortes émissions de CO₂, perte de biodiversité, dégradation de la qualité de l'eau), toutefois dès lors qu'il y a une évacuation de l'eau, par drainage ou pompage, les tourbières se dégradent plus ou moins lentement. Certaines activités agricoles comme le pâturage extensif ou la paludiculture sont possibles sur des tourbières en eau (voir : Restaurer les tourbières dégradées).

77 000
hectares de tourbières sont
consacrés à l'agriculture
en France métropolitaine,
soit 50 % de la surface
totale des tourbières

Usage agricole des tourbières / région administrative en 2023



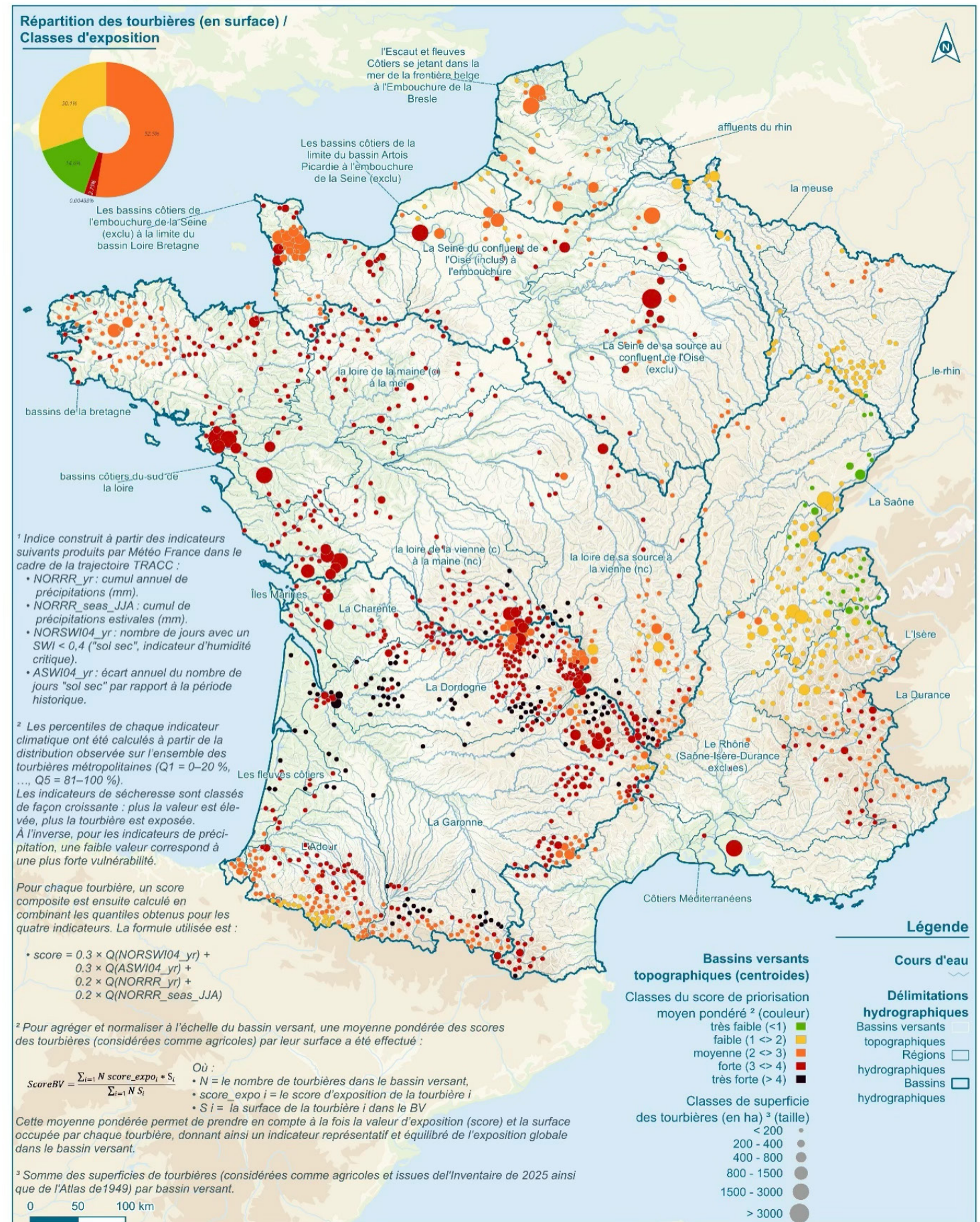
Surfaces des usages agricoles en tourbières par région administrative en 2023

L'analyse des enjeux climatiques, eau et biodiversité sur ces tourbières permet de faire ressortir 21 000 hectares considérés comme à enjeux très fort de restauration à partir de divers critères relatifs notamment à leur rôle écosystémique et leur état de dégradation. Pour agir sur ces surfaces, les efforts sont à concentrer en priorité sur les secteurs de tourbières suivants : le marais Audomarois (Hauts-de-France), les marais du Cotentin-Bessin (Normandie), les marais de Loire-Atlantique (Brière, Erdre et Grand-Lieu) et le marais Poitevin (Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire).

Les deux pages suivantes présentent des extraits des résultats de l'étude sur les émissions actuelles de CO₂ par les tourbières agricoles et l'exposition à la sécheresse / déficit hydrique.

18. Composition du comité : Pôle relais tourbières (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels), Ramsar France, Daniel Gilbert (Université Marie et Louis Pasteur), Lise Pinault (Université Marie et Louis Pasteur) Elsa Martin (INRAE) et Mohamed Hilal (INRAE)

19. Surface Agricole Utilisée



RESTAURER LES TOURBIÈRES DÉGRADÉES

La restauration²⁰ des tourbières dégradées, en particulier par le drainage, nécessite principalement une remise en eau de l'écosystème. Cette action consiste à réhausser le niveau de la nappe en effaçant le drainage : comblement de fossés, création de barrages adaptés, reméandrage, arrêt de pompages etc.

La remise en eau des tourbières est une solution très efficace pour limiter, voire arrêter à court terme les émissions de CO₂ dues à la dégradation de la tourbe (émissions de carbone "évitées") et ainsi préserver le carbone stocké dans les sols²¹. De plus, les services rendus par les tourbières sur l'eau et sur la biodiversité peuvent également être restaurés.

Dans le cas de tourbières agricoles, la gestion post-restauration peut être adaptée pour d'une part, préserver le fonctionnement écologique de la tourbière et, d'autre part, permettre de générer une activité économique suffisamment rentable. En France, c'est principalement l'activité d'élevage extensif ou de fauche qui sont utilisées après restauration de tourbières agricoles.



© Jura Natura Services, membre du club Entreprendre pour la Planète du WWF France

Restauration de la tourbière de Metallin dans le Doubs (25) par l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue dans le cadre du programme LIFE Climat tourbières du Jura

20. Dans un langage plus scientifique, on parle également de « réhabilitation » car après la réalisation de travaux les tourbières ne retrouvent que très rarement leur état exact d'avant dégradation.
21. Convention on Wetlands. (2021). Restoring drained peatlands: A necessary step to achieve global climate goals. Ramsar Policy Brief No. 5. Gland, Switzerland: Secretariat of the Convention on Wetlands

ACTEURS DE LA RESTAURATION EN FRANCE

La restauration des tourbières en France est conduite dans les territoires à une échelle locale par un panel d'acteurs diversifié issus des secteurs publics et privés. Dans le secteur public, ce sont principalement les intercommunalités qui ont la compétence de gestion des rivières et des zones humides (GEMAPI²²) ainsi que les Parcs Naturels Régionaux qui agissent pour les tourbières sans que ce soutien ne fasse l'objet d'une politique nationale dédiée. Le secteur associatif quant à lui est essentiellement représenté par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels et leur Fédération qui anime le Pôle-relais tourbières. D'ambitieux programmes de restauration sont actuellement menés en France par ces structures comme le LIFE Climat tourbières du Jura et le LIFE Anthropofens. De plus, des entreprises se sont récemment intéressées au sujet et financent des programmes de restauration de tourbières importants.

DES ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LES TOURBIÈRES

Les tourbières, alliant préservation du carbone, de l'eau et de la biodiversité, présentent un intérêt non négligeable pour les entreprises soucieuses de leur stratégie environnementale, en particulier sur le climat ou sur l'eau. La restauration de tourbières dégradées permet d'éviter une partie de leurs émissions de gaz à effet de serre. Agir concrètement pour arrêter des émissions dommageables pour la planète permet éventuellement de générer des "crédits carbone". Cela peut être utile pour les entreprises qui souhaitent compléter leurs efforts de réduction de leur empreinte carbone jusqu'à atteindre un seuil d'émissions carbone dites « incompressibles », par une contribution à l'augmentation des puits de carbone nécessaire dans une stratégie de lutte contre le changement climatique.

En France, le système du Label bas carbone permet aujourd'hui de certifier des restaurations de tourbières, susceptibles de générer des crédits carbone. La méthodologie « Restauration hydraulique des tourbières » a été approuvée en juillet 2026. Le calcul des émissions avant et après travaux se base sur l'étude des hauteurs de nappes d'eau.

Parmi les entreprises investies sur le sujet, le groupe Bel fait figure de pionnier en France en s'engageant dans un ambitieux programme de restauration notamment dans le massif jurassien. Pour mettre en place ce type de programmes, les entreprises peuvent s'appuyer sur l'expertise d'organismes publics et privés comme les intercommunalités mentionnées plus haut et les associations environnementales. C'est notamment ce qu'a réalisé le groupe Bel en signant un partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et l'EPAGE Doubs Dessoubre, ainsi qu'un



**EN FRANCE, LE SYSTÈME DU LABEL
BAS CARBONE PERMET AUJOURD'HUI
DE CERTIFIER DES RESTAURATIONS
DE TOURBIÈRES, SUSCEPTIBLES
DE GÉNÉRER DES CRÉDITS CARBONE**

Analyse du Label bas carbone, de Verra VM0036 et des futures méthodologies CRCF applicables aux tourbières

En 2026, dans le cadre du programme européen Interreg Wetlanders, le WWF France, accompagné du bureau d'études Sembiose, a lancé une étude comparative des deux méthodologies de crédits carbone applicables aux tourbières en France (le Label bas carbone et Verra VM0036) et de leurs compatibilités avec le futur cadre européen CRCF (Carbon Removal Certification Framework). Sur le plan scientifique, les deux méthodes reposent sur des principes cohérents avec le fonctionnement des tourbières. VM0036 présente une architecture méthodologique plus complète et plus internationalisée. Elle constitue une référence utile pour juger la robustesse d'un projet. Le Label Bas-Carbone apparaît moins lourd et semble mieux adapté aux projets à l'échelle nationale ou de plus petite envergure, mais sa robustesse dépendra de la prudence des hypothèses, de la qualité du diagnostic initial, du suivi hydrologique et de la vérification effective des résultats.

Les résultats de cette étude conduisent à cette recommandation principale : privilégier le Label bas carbone pour les projets français, utiliser VM0036 comme référentiel méthodologique complémentaire et concevoir dès maintenant les projets dans une logique d'alignement CRCF²³.

22. La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence publique obligatoire confiée aux intercommunalités françaises (EPCI à fiscalité propre). Elle agit sur la gestion de l'eau, l'aménagement global des bassins versants, la restauration des écosystèmes aquatiques et humides et la prévention des inondations.
23. Jacotot A., 2026. Crédits carbone et restauration des tourbières : analyse du Label Bas-Carbone, de Verra VM0036 et des futures méthodologies CRCF applicables aux tourbières. Sembiose, rapport d'analyse pour WWF France

partenariat avec le Syndicat du Haut-Rhône. Ce dernier partenariat va donner lieu à un premier chantier de réhabilitation du Marais des Planches (Ain) à l’automne 2026. A ce titre, le groupe Bel valorise les crédits carbone avec la méthode Label bas carbone rédigé par la Fédération des Conservatoires d’espaces naturels et va pouvoir valoriser ces crédits dans le cadre de son plan de contribution à la neutralité carbone de toute sa chaîne de valeur d’ici 2050.

En 2026, l’Union Européenne met également en œuvre le CRCF (Carbon Removal Certification Framework) qui constitue le premier cadre européen de certification de crédits carbone. Une méthode destinée aux tourbières sera réalisée et pourra permettre aux entreprises de valoriser ces crédits dans leur stratégie climat.

En parallèle de la restauration des tourbières en France, un autre sujet d’importance est l’utilisation de tourbe dans les terreaux d’horticulture et de jardinerie en provenance d’exploitation de tourbières dans d’autres pays européens, pays baltes principalement. Pour lutter contre cette activité destructrice, l’enseigne Castorama a fait le choix de ne plus commercialiser de terreaux avec tourbe dans ses magasins dès 2026. Le WWF, le FCEN et leurs partenaires produisent un rapport dédié à ce sujet en octobre 2026 nommé “Cultiver un avenir sans tourbe”.

Les engagements de ces deux entreprises illustrent différentes façons pour les acteurs privés de contribuer à la préservation des tourbières, à l’amélioration de la résilience des territoires face aux aléas climatiques et à la protection de l’environnement.

DES PROJETS DE RESTAURATION INSPIRANTS : L’EXEMPLE DU MARAIS DE CHAUTAGNE

Vaste zone humide de plus de 2 000 hectares, le marais de Chautagne se situe en Savoie au nord du lac du Bourget. Située dans la plaine d’expansion des crues du Rhône, ce marais a été profondément asséché au cours du XXème siècle pour être mis en culture (peupliers et maïs). La partie sud du marais, constituée d’un sol tourbeux, a été fortement dégradée par ce drainage, entraînant une minéralisation et un tassement de la tourbe.

En 2015, la commune de Chindrieux a souhaité mettre en œuvre un ambitieux projet de valorisation agro-environnementale en partenariat avec le Conservatoire d’espace naturels de Savoie.

Pour restaurer le fonctionnement hydrique et écologique du site et arrêter la dégradation de la tourbe, 23 km de fossés drainants ont été neutralisés et le sol a été décapé sur une vingtaine d’hectares (jusqu’à 15 cm de profondeur) pour supprimer la couche argileuse et remettre en surface l’horizon tourbeux. A la suite de ces opérations, une végétalisation de la parcelle a été réalisée afin de reconstituer une prairie humide diversifiée valorisée en fauche et/ou pâturage. Le coût global est d’environ 1,4M€.

Les suivis après travaux ont permis de mettre en évidence le succès de la restauration hydrologique. Grâce aux opérations engagées, le niveau d’eau de la nappe est désormais proche de la surface, réduisant ainsi les émissions annuelles de CO2 d’environ 1350 tonnes. De plus, la restauration du marais est également un succès agricole puisque, dès 2020 à la fin des travaux, plusieurs agriculteurs ont pu exploiter la parcelle fin juin – début juillet, permettant de produire de l’ordre de 180 tonnes de foin, 62 tonnes d’enrubannage et 42 tonnes de litière.

- 1 350
Tonnes de CO₂ / an
grâce à la restauration
hydrologique du marais



LA RESTAURATION DES TOURBIÈRES : ESSOR DE NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dans le cas de certaines tourbières agricoles, la restauration peut bouleverser, voire rendre impossibles, les usages en place. Des solutions d’adaptations sont nécessaires pour que les exploitants de ces tourbières continuent à générer une activité économique suffisamment rentable ou, dans certains cas spécifiques où un site restauré ne permet plus aucune activité, de les relocaliser sur de nouvelles parcelles.

Des solutions existent déjà et se développent notamment en Allemagne grâce à l’initiative toMOORow Alliance of Pioneers for paludiculture lancé en 2021 par la Michael Otto Environmental Foundation et la Michael Succow Foundation.

L’objectif de ce projet est de développer de nouvelles filières économiques d’exploitations des zones humides appelées paludiculture, c’est-à-dire d’agriculture en milieux humides. Différentes cultures peuvent être envisagées sur une tourbière réhumidifiée par exemple les roseaux ou les sphaignes. A partir d’eux, il est ensuite possible de créer des papiers/ emballages, des matériaux de construction et d’isolation, des substituts à la tourbe dans les terreaux d’horticulture, des litières animales ou encore la production de bioénergie (méthanisation). Il est également possible de mettre en place du pâturage extensif en utilisant des races adaptées comme des vaches highlands.

Nouvelle filière pour les tourbières : la production de papiers

Un exemple réussi de cette démarche est la fabrication de cartons de transport à base de plantes pour l’enseigne de commerce en ligne OTTO en Allemagne. Des cultures de roseaux sont exploitées sur des tourbières réhumidifiées pour être transformé dans un premier temps en une pâte utilisable industriellement. Cette dernière est ensuite récupérée pour être mixé avec une pâte à papier conventionnelle, permettant la création d’un carton avec 10% de matériaux issus de l’exploitation de la tourbière. La dernière étape est ensuite réalisée pour découper, imprimer et assembler les cartons dans leurs formes définitives. En 2024, 100 000 cartons d’expéditions ont été produits selon ce procédé. L’entreprise OTTO vise à passer l’ensemble des cartons utilisés, d’ici à 2028, en matériaux issus de l’exploitation des tourbières.

Le succès de la création de cette nouvelle filière montre à quel point il est possible de concilier enjeux économiques et préservation des tourbières.



Culture de Roseaux (Massettes, Typha sp.) dans la ferme expérimentale de Zegveld aux Pays-Bas



Carton de transport à base de plantes pour l’enseigne de commerce en ligne OTTO

LES TOURBIÈRES DISPARAISSENT
10 FOIS PLUS VITE QU’ELLES
NE GRANDISSENT.

NOS 10 RECOMMANDATIONS POUR LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS : COMMENT AGIR POUR MASSIFIER LA RESTAURATION DES TOURBIÈRES EN FRANCE ?

Au préalable, il est indispensable de mieux protéger ces espaces fragiles et menacés quand ils sont connus et inventoriés. Restaurer les tourbières, c’est ensuite agir pour redonner vie à ces espaces uniques qui rendent de nombreux services à la nature comme à la population. Nous appelons les acteurs publics et privés à se mobiliser massivement autour de cette grande cause nationale afin de garder un territoire « habitable » dans les années futures.



01 Rehausser l’ambition du futur Plan national de restauration de la nature (PNRN) concernant les tourbières.

Prévu dans le cadre du règlement européen de 2024, ce plan représente une opportunité majeure pour protéger et restaurer les tourbières dégradées. La restauration des tourbières agricoles, qui constituent

50% des tourbières et sont fortement dégradées par le drainage, est en effet explicitement visée à l’article 11 du règlement. Pourtant, la version actuelle du plan proposée par les pouvoirs publics reste insuffisante et manque d’objectifs concrets pour répondre à ces enjeux. D’ici à son approbation finale prévue pour septembre 2027, le WWF appelle les pouvoirs publics à renforcer significativement son ambition en définissant une trajectoire claire de restauration des tourbières agricoles drainées, avec des objectifs de 23 000 hectares restaurés d’ici 2030 (30%), 30 500 hectares d’ici 2040 (40%) et 38 000 hectares d’ici 2050 (50%).



**DOTER LA FRANCE D’UN OBJECTIF
DE 23 000 HECTARES DE TOURBIÈRES
AGRICOLAS RESTAURÉES EN 2030**

02. Déployer des outils d’accompagnement pour le monde agricole afin de concilier activité agricole et préservation des tourbières.

Afin de prévenir les conflits d’usages, le WWF appelle les pouvoirs publics à renforcer et massifier plusieurs dispositifs clés, et les acteurs privés à s’y impliquer :

- Inciter les acteurs privés à mobiliser le Label bas carbone Tourbières dégradées (en valorisant la solidité de la méthode et ses co-bénéfices qui justifient le coût de la tonne évitée) et le nouveau label dédié aux marais à niveau d’eau régulé (en projet), tout en soutenant au niveau international la levée des freins au financement privé de la restauration par les dispositifs d’engagement climat type SBTi. A l’échelle européenne, le CRCE, grâce à la mise en place d’une nouvelle méthode destinée aux tourbières, devra également être mobilisé.
- Développer les certificats biodiversité pour la restauration des tourbières en lien avec les entreprises et les collectivités, non comme mécanismes de compensation mais comme leviers d’engagement volontaire du secteur privé.
- Généraliser les paiements pour services environnementaux en zones humides et notamment sur les tourbières agricoles, comme le prévoit la mesure 20 du plan eau (objectif de 50 millions d’euros annuels) , en associant les acteurs privés au cofinancement des actions, pour soutenir les filières d’élevage durable et les nouvelles filières de valorisation (paludiculture...)



- Développer les expérimentations de paludiculture (exploitation durable des tourbières) en s’appuyant sur les expériences des pays voisins comme l’Allemagne et l’Angleterre afin de bénéficier de leurs retours concrets. En parallèle, la création de filières économiques pour les produits issus de la paludiculture est indispensable pour garantir un débouché économique aux exploitants.
- Aligner la future PAC avec les objectifs du PNRN, en renforçant à la fois les futures “pratiques protectrices” par des mesures de limitation des drainages sur les tourbières agricoles, et les futures actions agro-environnementales et climatiques en faveur de pratiques agricoles durables, notamment via le soutien à l’élevage herbager en zones humides.

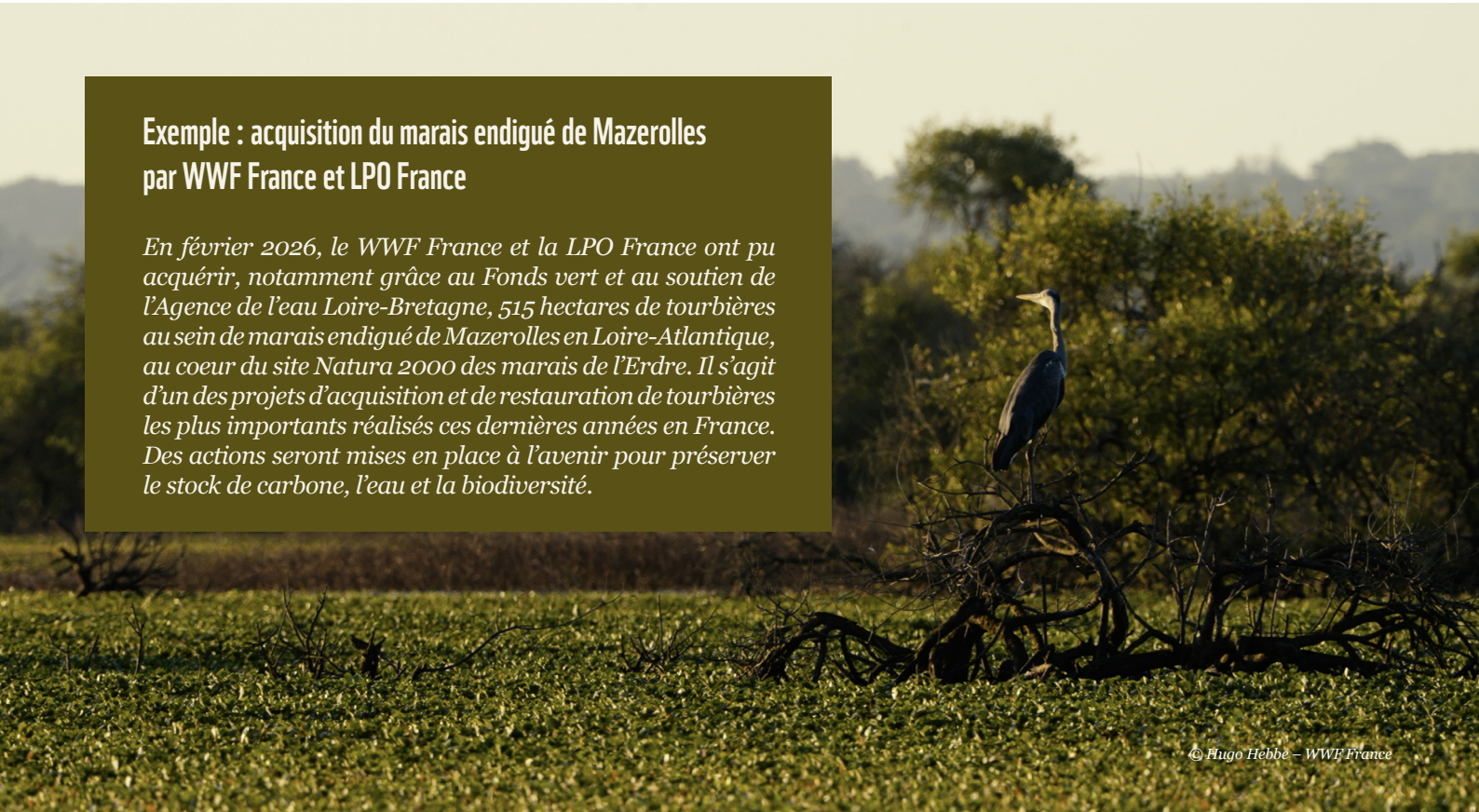
03. Renforcer les dispositifs d’acquisition foncière pour préserver durablement les tourbières.

La maîtrise du foncier constitue un levier essentiel pour restaurer ces écosystèmes et soutenir des pratiques agricoles extensives, tout en permettant la mise en place de protections fortes dans les zones soumises à une forte pression économique. Pourtant, malgré l’implication de nombreux acteurs (collectivités, conservatoires, SAFER, associations), les actions restent encore trop fragmentées à l’échelle nationale. Plus inquiétant encore : certains financements nationaux (Fonds vert) et Européen (Programme LIFE) sont directement menacés. Dans le cadre de la prolongation du Plan National Milieux Humides 2023-2026 jusqu’en 2030, le WWF France appelle les pouvoirs publics à consolider techniquement et financièrement la trajectoire d’acquisition foncière des zones humides actuellement fixée à 1 700 hectares par an, y compris en faisant appel aux acteurs privés pour le financement des acquisitions et de la gestion. Pour les terrains à usage agricole, faciliter la mise en place d’outils de maîtrise d’usage (ORE, Baux ruraux à clause environnementale, etc ...) permettant de faciliter la mise en place des projets de restauration et de garantir leur pérennité.



Exemple : acquisition du marais endigué de Mazerolles par WWF France et LPO France

En février 2026, le WWF France et la LPO France ont pu acquérir, notamment grâce au Fonds vert et au soutien de l’Agence de l’eau Loire-Bretagne, 515 hectares de tourbières au sein de marais endigué de Mazerolles en Loire-Atlantique, au cœur du site Natura 2000 des marais de l’Erdre. Il s’agit d’un des projets d’acquisition et de restauration de tourbières les plus importants réalisés ces dernières années en France. Des actions seront mises en place à l’avenir pour préserver le stock de carbone, l’eau et la biodiversité.



© Hugo Hebbe – WWF France



4. Remettre à plat la fiscalité associée aux zones humides et aux tourbières afin de renforcer l'attractivité de leur protection et leur restauration.

Les dispositifs fiscaux actuels demeurent insuffisants et peu incitatifs, notamment en raison d'exonérations limitées, peu appliquées et non compensées par l'État. La suppression récente de certains avantages fiscaux sur les zones humides (exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) envoie par ailleurs un signal défavorable à la préservation de ces milieux. Face à ce constat, et conformément aux recommandations de plusieurs rapports, le WWF appelle le gouvernement français à réformer en profondeur la fiscalité applicable aux zones humides et tourbières, en s'inspirant notamment des dispositifs existants pour les forêts (exonération partielle des droits de mutation en cas de transmission), et en renforçant les incitations fiscales liées à leur conservation et à leur restauration (comme la possibilité de déduction des travaux de restauration des revenus nets).

5. Engager les citoyens et les entreprises en faveur de terreaux sans tourbe afin de réduire l'impact environnemental de leur utilisation.

Si l'extraction de tourbe a disparu en France, sa consommation, notamment via des importations pour des usages horticoles et pépinières -des particuliers comme des professionnels- reste élevée et entraîne des conséquences importantes sur le climat, l'eau et la biodiversité. Face à ces enjeux, et alors que certaines entreprises ont déjà pris des engagements pour proposer des alternatives sans tourbe, le WWF appelle les pouvoirs publics à accélérer la transition en fixant une trajectoire chiffrée progressive de sortie de la tourbe : d'ici 2030 pour les particuliers, 2035 pour le secteur des collectivités et du paysagisme, puis pour les professionnels en vue d'une sortie complète à l'horizon 2040. Au-delà de l'arrêt de la tourbe, renforcer la souveraineté de la France dans sa production de substrat passe par une réflexion et une réorganisation du secteur centrée sur l'utilisation de matières premières locales et une économie circulaire.



**LE WWF APPELLE LES POUVOIRS PUBLICS À ACCÉLÉRER
LA TRANSITION EN FIXANT UNE TRAJECTOIRE CHIFFRÉE
PROGRESSIVE DE SORTIE DE LA TOURBE.**

6. Favoriser l'amélioration de la connaissance sur les tourbières afin de mieux orienter les politiques de protection et de restauration.

Malgré les avancées permises par l'inventaire 2025 des tourbières, les données disponibles restent encore partielles et insuffisantes pour répondre pleinement aux enjeux de préservation et de restauration des tourbières. Dans le cadre du plan national de restauration de la nature, le WWF appelle à renforcer significativement les efforts d'acquisition et de structuration des connaissances, notamment en déployant des technologies innovantes de détection des tourbières (spectrométrie gamma et électromagnétisme), en consolidant les inventaires existants (ex : profondeurs de tourbe) et en améliorant le suivi de l'état de dégradation des tourbières (thèse en cours de l'Université Marie et Louis Pasteur, télédétection). Un outil d'Indice Topographique d'Humidité pour aider au dimensionnement des travaux de restauration et à l'estimation des résultats attendus (carbone, eau) pourrait être développé pour faciliter le déploiement du Label bas carbone. Le WWF et ses partenaires appellent également à la structuration de plans d'actions régionaux pour assurer le suivi et la mise en œuvre du PNRN à l'échelle locale.

7. Encourager les entreprises à évaluer la présence de tourbières dans leur chaîne de valeurs et sur leurs bassins versants d'actions.

Grâce à l'inventaire national des tourbières publié par l'Université Marie et Louis Pasteur et l'inventaire mondial publié par le Greifswald Mire Center, chaque entreprise peut dès maintenant se renseigner sur la présence ou non de tourbières sur leurs territoires d'actions, permettant par la suite de contribuer à leur restauration et de le valoriser au sein



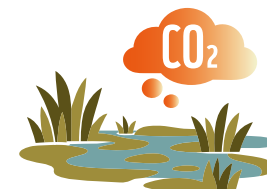
des stratégies climat et eau. Les chambres consulaires pourraient ici favoriser cette appropriation auprès de leurs réseaux. Ces opérations positives à l'échelle des bassins versants sur la préservation de l'eau et la restauration des écosystèmes peuvent par ailleurs être valorisées dans le cadre de la démarche SBTN.

8. Développer une politique de gestion des risques incendies qui prenne mieux en compte les tourbières

Une meilleure prise en compte des sols tourbeux dans les cartographies de risque d'incendie, notamment dans le cadre de la défense de la forêt contre l'incendie, à échelle départementale (DFCI), des Zones de défense et de sécurité (ZDS) et par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) apparaît pertinente, surtout depuis le tragique contexte de l'été 2026. Les nouvelles connaissances cartographiques apportées par la base de données 2025 et l'Atlas des Tourbières permettront ainsi de mieux cartographier et hiérarchiser les risques liés à la combustion de la tourbe en cas d'incendie pour les forces de secours. Cela passe aussi par la mise en lien des acteurs de la lutte contre l'incendie avec des référents locaux « tourbière » (généralement les acteurs de la conservation), qui permettra une montée en compétence des forces de secours (sensibilisation/formation sur les notions de sol tourbeux, la combustion de la tourbe etc.). Dans certains territoires, comme dans le Doubs (25), ce travail a été initié avec la création d'un document de sensibilisation et d'un annuaire local sur les tourbières du territoire.

9. Considérer plus finement les tourbières dans les émissions de carbone de la France.

Aujourd'hui, les émissions des tourbières représentent 785 Kt CO₂ éq. dans la comptabilisation des émissions carbone de la France (N₂O compris). La thèse de Lise Pinault estimait ces émissions à 1,2 Mt CO₂ éq. (hors N₂O). Il est donc nécessaire d'améliorer la prise en compte des tourbières dans ce rapportage. Les principales pistes d'amélioration portent sur la mobilisation de données supplémentaires pour fiabiliser la connaissance sur l'état de dégradation des tourbières agricoles ou non. Il s'agit notamment de mobiliser les données Lidar pour identifier les fossés drainants ouverts, mais aussi celles sur le drainage enterré ou encore de cartographier les peuplements forestiers afin d'estimer la présence d'un drainage sous-jacent par exemple lors de plantation (épicéa, peupliers...). Enfin, un effort d'intégration des exports fluviaux de carbone dans les émissions de carbone des tourbières est à réaliser.



10. S'engager dans le "Peatland Breakthrough".

Cette initiative est portée par une coalition d'organisation internationale (UNEP, Wetland International, FAO...) et a été annoncé en juillet 2025. Elle sera lancée officiellement à Antalya en novembre 2026 à destination des Etats et des entreprises. Il s'agit d'un effort de collaboration visant à accélérer et à mobiliser les actions pour conserver, réhumidifier et restaurer les tourbières du monde, et permettre leur utilisation durable et judicieuse de manière à préserver leurs fonctions essentielles pour soutenir les objectifs climatiques, la sécurité de l'eau, la biodiversité et les moyens de subsistance des populations. Le WWF France appelle l'Etat et les entreprises à s'inscrire dans cette initiative et à s'engager pour la préservation et la restauration des tourbières.

**LE WWF ŒUVRE POUR METTRE
UN FREIN À LA DÉGRADATION
DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL
DE LA PLANÈTE ET CONSTRUIRE
UN AVENIR OÙ LES HUMAINS
VIVENT EN HARMONIE
AVEC LA NATURE.**



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution. www.wwf.fr

© 1986 Panda symbol WWF – World Wide Fund for Nature (Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France, 35-37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.